



## **Compte-rendu du Conseil d'Administration extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2025**

### **Membres du Conseil d'Administration**

#### **Participants**

Patrick Labouyrie	Président
Kevin Dupuch	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Kevin Claverie	
Pierre Doutreloux (en visioconférence)	
Pascal Garat	
David Poucand	
Hubert Roux	

### **1. Prise de décision sur l'achat d'un 2<sup>ème</sup> Elixir**

Le Conseil d'Administration de l'Aéroclub s'est réuni en séance extraordinaire le 1<sup>er</sup> septembre afin de prendre une décision sur l'achat d'un 2<sup>ème</sup> Elixir dans le cadre d'une opportunité évoquée lors de la réunion du 2 juillet dernier.

Une consultation des membres avait été organisée début juillet sur la base de la question suivante :

*Êtes-vous favorable à la proposition du Conseil d'Administration de l'Aéroclub d'Andernos consistant à acquérir un ELIXIR et à vendre les 2 Cessna et le Tecnam dans les conditions décrites dans le compte-rendu, en lieu et place de l'orientation prise le 22 mai dernier (vente des Cessna et acquisition d'un 3<sup>ème</sup> DR400-120CV)?*

Le résultat de cette consultation, communiqué à tous le 16 juillet, a été le suivant :

Réponses	Nombre	%
OUI	92	63,9%
NON	37	25,7%
JE M'ABSTIENS	15	10,4%
Total général	144	100,0%

En plus de l'accord de principe pour cette opération, le Conseil d'Administration a bien pris en compte l'attente de ne pas vendre 3 appareils dans l'immédiat en conservant le Tecnam.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration s'est réuni ce jour pour examiner concrètement la possibilité de mettre en œuvre ce projet sur le plan financier et prendre une décision à ce sujet.

Kevin Dupuch, le Vice-Président, qui est en contact avec le vendeur, précise que celui-ci est maintenant en attente d'une réponse très rapide de notre part. Il indique que pour lui, il s'agit d'une opportunité à saisir pour nous doter de 2 Elixir ce qui nous permettrait, entre autres, de consolider la formation sur cette machine.

Jean Scherer, le Trésorier, fait part de ses craintes pour ce projet qui n'est selon lui pas réalisable. Les Cessna ne sont pas vendus, il convient de conserver des réserves pour faire face à tous les aléas qui peuvent survenir. Ceci nous amènerait à un endettement important qui grèverait toute possibilité d'endettement futur durant plusieurs années.

Patrick Labouyrie, le Président, souligne l'importance de notre décision qui va engager le club pour une dizaine d'années.

**Après un large échange de vues entre les participants, il est décidé à l'unanimité de faire une offre à 280k€ au lieu des 304k€ demandés. Le plan de financement serait le suivant :**

<b>Fonds propres</b>	50k€	Environ 50% de nos réserves
<b>Emprunt FFA à 0%</b>	36k€	Sur 5 ans
<b>Emprunt CRCA</b>	200k€	Sur 10 ans

La vente des 2 Cessna permettra de reconstituer les réserves et/ou de rembourser une partie le prêt bancaire par anticipation.

**Kevin Dupuch fait part de cette offre au vendeur durant cette réunion.**

**Jean Scherer affinera ce scénario avec la Banque.**

**En cas de refus ou de contre-proposition de la part du vendeur, une nouvelle décision sera prise dans les jours à venir.**

## **2. Tarif de la cotisation club 2026**

Le montant de la cotisation 2026, applicable au 1<sup>er</sup> octobre pour les nouveaux inscrits, est acté :

Cotisation ACA	Rappel 2024	2025	Variation
Moins de 21 ans	88 €	89 €	1,13%
21 ans et plus	178 €	180 €	1,12%

## **3. Date de la prochaine Assemblée Générale**

Avec les élections municipales, fixées au 15 et 22 mars 2026, nous devons dès maintenant définir une date afin de disposer de la salle du Broustic.

Il est décidé de fixer et proposer à la Mairie la date du 8 mars 2026 pour notre prochaine Assemblée Générale.

## **4. Réfection de l'enrobé sur le tarmac devant les hangars**

Les travaux de reprise des enrobés situés face à nos hangars sont prévus par la Mairie semaine 39, les 25 et 26 septembre 2025. Les 2 premiers hangars vont être inaccessibles durant cette période. Un scénario pour continuer à fonctionner malgré tout est à définir : sortir des avions par anticipation, en bloquer certains au planning, utiliser temporairement le taxiway B, ...

## **5. Réouverture de la partie rénovée de la piste**

La réouverture de la partie rénovée de la piste pourra s'envisager dans le courant de l'automne, lorsque l'herbe aura repoussé et aura été fauchée.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
à définir en octobre**